

Société pour l'expansion des exportations a pour politique d'exporter des emplois canadiens et ils essaient de laisser entendre que certains projets à l'étranger seront relégués aux oubliettes si le Canada n'accepte pas de s'en occuper.

En ayant recours à de telles diversions et en s'en servant dans une grande mesure pour condamner le budget très raisonnable présenté hier soir, le député a montré qu'il est à court d'idées et qu'il est incapable de faire des critiques constructives. Il est persuadé que son parti formera le prochain gouvernement. Cependant, certains d'entre nous avons été frappés par le fait que lui-même et ses collègues sont incapables même de rédiger leurs motions d'opposition sans répéter des choses que le Parlement a déjà rejetées, ce qui a d'ailleurs fait perdre énormément de temps à la Chambre.

J'aimerais aborder la question des déductions sur les intérêts hypothécaires. Voilà un sujet dont nous allons encore entendre beaucoup parler. A mon avis, bon nombre de personnes comprennent mal en quoi consisterait un régime fiscal équitable. L'autre jour, j'ai lu dans une revue américaine un article traitant de la politique fiscale aux États-Unis. On y parlait de déjeuners arrosés de trois martinis. Je sais que le député de York-Simcoe est un homme sobre et loin de moi l'idée de l'accuser de commettre ce petit péché bien que la teneur de son discours semble indiquer qu'il n'ait pas les idées très claires.

Grâce à leurs comptes de dépenses, les gens aisés s'offrent des déjeuners à trois martinis, font chaque jour bombance et déduisent ces agapes de leur impôt sur le revenu, privilège dont sont dépourvus les citoyens aux revenus plus modestes. Ces procédés sont très mal vus par bien des gens. Je ne veux pas dire par là que beaucoup d'hommes d'affaires canadiens profitent de ce genre de déduction d'impôt.

Le système américain permet aussi aux citoyens qui paient des impôts élevés de faire des dons aux musées ou aux galeries d'art.

Ils sont autorisés à soustraire la totalité de ces dons de leurs impôts. Même si le bénéficiaire est la galerie d'art, il arrive souvent que les contribuables qui versent 75 p. 100 de leur revenu à l'impôt, bénéficient ainsi d'un allègement fiscal très considérable, ce qui n'est pas le cas pour le reste des citoyens. Ces individus se font bien voir de la collectivité et les galeries d'art en profitent. Pourtant, il faut percevoir cet argent d'autres citoyens ou par d'autres moyens. Par conséquent, ce sont ceux qui ne peuvent s'offrir le luxe de verser à des œuvres de charité qui en pâtissent.

Les Américains ont aussi prévu des déductions sur les obligations municipales exemptes d'impôt. Et ici encore, les bénéficiaires en sont les municipalités qui obtiennent des fonds investis par les citoyens aisés qui paient de lourds impôts et qui à leur tour tirent un revenu exempt d'impôt grâce à ces obligations municipales. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement fédéral, privé de ces taxes que devraient normalement payer les citoyens aisés, doit faire remonter le niveau global des impôts. Cette déduction est des plus injuste.

Le gouvernement des États-Unis permet de déduire les taxes domiciliaires et municipales, système prôné par nos vis-à-vis ces dernières semaines. Qui a le droit d'en profiter? Les gens, de toute évidence, qui ont un capital initial à investir dans un bien immobilier sous la forme de maisons et les gens qui

payent des taxes municipales. Et les personnes âgées qui ont déjà payé leurs hypothèques et ont passé leur vie à les payer? De leur modeste revenu, ils doivent payer le plein impôt sans avoir droit à une réduction pour les intérêts hypothécaires. Et les pauvres qui par nécessité restent locataires, et il doit y en avoir de plus en plus à cause du coût élevé de l'achat d'une maison? Ils doivent regarder pendant que ceux qui ont l'avantage d'être propriétaires d'une maison et de jouir d'un revenu plus élevé déduisent de leur revenu l'intérêt qu'ils payent sur leurs hypothèques. Il faut, encore une fois, considérer les conséquences. Certains obtiennent un avantage et d'autres pas, et il faut hausser les taux généraux d'imposition pour réunir les recettes fiscales nécessaires.

La proposition conservatrice semble bonne et donne l'impression qu'elle va créer beaucoup de nouveaux logements. En fait, si on examine ces genres de déductions, on voit qu'elles sont essentiellement injustes. Quand un régime fiscal comporte ce genre d'iniquité où les gens plus pauvres, à modestes revenus voient leurs voisins jouir d'importants comptes de dépenses, faire des dons importants aux galeries d'art et les déduire de leurs impôts, acheter des obligations inassujetties aux impôts et ne pas payer d'impôts ou déduire tous leurs intérêts hypothécaires ou taxes municipales, un jour, un nombre important de gens au pays vont se dire: «Notre régime fiscal est injuste, je n'ai pas de respect pour lui et je n'ai donc pas de respect pour le gouvernement qui l'impose.»

● (1652)

J'estime qu'il ne suffit pas pour l'opposition, qu'elle soit loyale ou non, de présenter des mesures qui engendreraient une injustice croissante dans notre système fiscal. Le ministre des Finances a présenté hier soir un budget qui a démontré qu'il était conséquent dans son attitude à l'égard du principe de l'équité. Certains commentateurs ont jugé bon de le critiquer en le qualifiant de budget pour les milieux d'affaires sans prendre note d'un certain nombre de mesures qui ont éliminé certains des avantages dont bénéficiaient les milieux d'affaires tels que l'échappatoire fiscale prévue pour les obligations et les actions privilégiées classées comme participations financières alors qu'elles constituaient en réalité des dettes. Voilà ainsi un secteur où les milieux d'affaires devront désormais payer davantage pour leurs emprunts.

Dans son ensemble, le budget penche en faveur de la création d'allègements fiscaux. Les consommateurs bénéficieront de la réduction de la taxe de vente sur les biens de fabrication. Nous avons également adopté le principe de l'indexation des impôts si bien que les contribuables bénéficieront d'une certaine protection contre la hausse du coût de la vie. Nous avons également révélé les exemptions si bien que les familles paient moins d'impôt lorsque les coûts sont plus élevés.

Je tiens à insister de nouveau sur le fait que bien que l'économie ne soit pas aussi forte que nous le souhaiterions et bien que notre pays connaisse de grands malaises à l'instar des autres pays, d'ailleurs, je considère que le ministre des Finances a abordé cette tâche très difficile avec optimisme, intelligence, courage, prudence et sagesse et personne ne saurait douter du fait qu'il assume un fardeau de responsabilités aussi lourd qu'aucun de ses prédécesseurs au cours de l'histoire du Canada.